

Approbation des actionnaires au projet d'apport de la branche d'activité portage du Groupe CBV Ingénierie à Freelance.com

- Réalisation de l'augmentation de capital et de l'émission d'obligations convertibles en rémunération de l'apport d'actifs
- Attribution gratuite de bons de souscription d'actions à tous les actionnaires de Freelance.com

Réunis le 23 décembre 2016 en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de **Freelance.com (Alternext Paris - FR0004187367 - ALFRE)**, groupe de services spécialisé dans les prestations intellectuelles de haut niveau réalisées par des consultants indépendants, ont approuvés le projet d'apport de la branche d'activité portage du Groupe CBV Ingénierie (1^{er} actionnaire de Freelance.com à hauteur de 62,76%) à Freelance.com.

Le 24 octobre 2016, Freelance.com a annoncé un projet de rapprochement avec la branche portage du Groupe CBV Ingénierie, activités rentables qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 90 M€ ([lire le communiqué de presse du 24 octobre 2016](#)). Ce rapprochement vise à favoriser l'émergence de synergies commerciales, de complémentarités opérationnelles et de nouvelles perspectives de développement pour permettre au futur ensemble d'accroître ses parts de marché et de devenir l'acteur incontournable de son secteur. En outre, cette opération devrait contribuer à une meilleure valorisation des activités du groupe Freelance.com au bénéfice des actionnaires du futur ensemble.

Le Conseil d'administration de Freelance.com a approuvé, lors de sa réunion du 10 novembre 2016, le traité d'apport partiel d'actif conclu avec le Groupe CBV Ingénierie fixant les conditions définitives de l'opération d'apport partiel d'actif de la branche complète d'activité portage constituée de 100% des titres de 16 sociétés filiales du Groupe CBV Ingénierie.

L'actif net apporté s'élève à 11 983 304,85 € sur la base de la valeur comptable au 30 juin 2016 de la branche d'activité portage. La rémunération de l'apport partiel d'actif a été déterminée à partir des valeurs réelles respectives (i) de la branche d'activité portage apportée par Groupe CBV Ingénierie, et (ii) de la société bénéficiaire Freelance.com.

Il a été décidé de retenir une valeur réelle de la branche d'activité portage apportée de 33 229 300,65 € ainsi qu'une valeur réelle de Freelance.com de 10 069 485,30 €. Sur cette base et compte tenu d'un capital social composé de 9 589 986 actions, après approbation des résolutions relatives aux réductions du capital social, l'action Freelance.com est ainsi valorisée à 1,05 €.

Cette opération d'apport en nature est rémunérée, à hauteur des deux tiers, par une augmentation de capital réservée au Groupe CBV Ingénierie en actions nouvelles Freelance.com, et, pour un tiers, par l'émission d'obligations convertibles.

La réalisation définitive de l'apport d'actif est prévue pour une prise d'effet au 31 décembre 2016 à la clôture de l'exercice en cours.

► Principales modalités de l'augmentation de capital réservée

Consécutivement à l'assemblée générale extraordinaire, Freelance.com a donc réalisé, le 23 décembre 2016, l'émission de 21 097 969 actions nouvelles Freelance.com.

Post-émission, le capital social de Freelance.com est désormais constitué de 30 687 955 actions. Les actions nouvelles Freelance.com ont été émises le 23 décembre 2016 et seront assimilées aux actions Freelance.com existantes et admises à la cotation sur le marché d'Alternext à Paris le 28 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'actionnariat post-apport à date (avant exercice des BSA et conversion des obligations convertibles) :

	Actions		Droits de vote	
	En nombre	En %	En nombre	En %
GRUPE CBV INGENIERIE (1)	27 116 985	88,36%	27 116 985	84,89%
INTERSPIRO INTERNATIONAL (2)	6	0,00%	6	0,00%
Sous total GROUPE CBV INGENIERIE et INTERSPIRO INTERNATIONAL	27 116 991	88,36%	27 116 991	84,89%
EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION (3)	1 801 978	5,87%	2 259 499	7,07%
Sylvain VIEUJOT (4)	6 539	0,02%	13 078	0,04%
Sous total EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION et Sylvain VIEUJOT	1 808 517	5,89%	2 272 577	7,11%
MACIGNIAC (5)	521 550	1,70%	869 250	2,72%
VENTOR SERVICES LIMITED (6)	145 557	0,47%	291 114	0,91%
André MARTINIE (7)	16 345	0,05%	32 690	0,10%
Sous total VENTOR SERVICES LIMITED et André MARTINIE	161 902	0,53%	323 804	1,01%
Mohamed BENBOUBKER (8)	289 163	0,94%	371 781	1,16%
Y ADVISORY (10)	10 000	0,03%	10 000	0,03%
Cyril TROUILLER (11)	50 001	0,16%	50 001	0,16%
Claude TEMPE (12)	50 001	0,16%	50 001	0,16%
Sylvestre BLAVET (13)	1	0,00%	1	0,00%
Public	679 829	2,22%	880 472	2,76%
Total	30 687 955	100,00%	31 944 878	100,00%

- (1) SAS au capital de 5 480 722,65 € et présidée par la société COUR DU MOULIN dont le gérant est Monsieur Sylvestre BLAVET
(2) SA de droit belge au capital de 6 500 000,00 € et actionnaire de GROUPE CBV INGENIERIE
(3) EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION est une fondation de droit luxembourgeois contrôlée par la famille VIEUJOT
(4) co-fondateur, ancien administrateur et ancien Directeur Général de FREELANCE.COM
(5) SASU au capital de 37 000,00 € détenue et présidée par Monsieur Pascal CAGNI
(6) Société « Limited » immatriculée à Gibraltar (UK) au capital de 1 000 £ détenue et présidée par Monsieur André MARTINIE et ses proches
(7) co-fondateur, ancien administrateur et ancien Président Directeur Général de FREELANCE.COM
(8) Administrateur et dirigeant de FREELANCE.COM SARL MAROC
(9) Président du Conseil d'administration
(10) EURL au capital de 1 000 € détenue et gérée par Yassir KHALID (Président du conseil d'administration)
(11) Administrateur et Directeur général
(12) Administrateur et Directeur général délégué
(13) Administrateur

► Principales modalités de l'émission d'obligations convertibles

Parallèlement, Freelance.com a procédé le 23 décembre 2016 à l'émission, au pair, de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 433,20 € entièrement souscrit par le Groupe CBV Ingénierie.

Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à leur échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle Freelance.com. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Les obligations convertibles ne seront pas admises aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris ni sur aucun autre marché boursier.

En cas de conversion de la totalité des obligations convertibles, le capital social de Freelance.com serait constitué de 41 236 939 actions (avant exercice des BSA).

► Principales modalités de l'attribution gratuite des bons de souscription d'actions à tous les actionnaires de Freelance.com

Concomitamment à la réalisation de cette opération d'apport d'actif, la société va procéder à l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA) à tous les actionnaires, excepté au Groupe CBV Ingénierie

qui renonce à sa quote-part. Ainsi, 4 463 710 BSA vont être émis et distribués gratuitement aux actionnaires de Freelance.com, à raison de 5 BSA pour 4 actions anciennes, le 30 décembre 2016. Cette attribution gratuite a pour objectif de permettre aux actionnaires de participer au développement de Freelance.com et de compenser, en partie, l'effet dilutif généré par l'émission des actions nouvelles.

Chaque BSA donnera droit à la souscription d'une action nouvelle Freelance.com au prix unitaire de 1,05 €, égal au prix retenu dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actif, pendant une période de 18 mois à compter de leur émission, soit jusqu'au 30 juin 2018 inclus.

En cas d'exercice de l'intégralité des BSA, le produit de l'émission d'un montant maximum de 4 686 895,50 € sera utilisé pour les développements futurs du nouvel ensemble, qui porteront notamment sur des développements informatiques, des investissements marketing, du renforcement de la force de vente et animation de cette force de vente. A ce jour, la société n'a pas connaissance des intentions des actionnaires quant à l'exercice éventuel des BSA qu'ils viendraient à détenir post apport.

En cas d'exercice de la totalité des BSA, le capital social de Freelance.com serait constitué de 35 151 665 actions (avant conversion des obligations convertibles).

Les BSA seront admis aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris à compter du 28 décembre 2016, sous le code ISIN FR0013229291.

En application des dispositions de l'article L.411-2 du code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), la présente émission de BSA ne donne pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF.

► **Incidence de l'apport partiel d'actif et de l'émission de BSA sur la participation des actionnaires de Freelance.com**

La participation d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de Freelance.com préalablement à l'émission (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la société au 14 décembre 2016) qui n'exercerait aucun des BSA qui lui aura été attribués :

	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant opération d'apport partiel d'actif	1,00%
Après émission de 21 097 969 actions nouvelles provenant de l'apport partiel d'actif	0,31%
Après conversion de l'intégralité des 10.548.984 obligations convertibles	0,23%
Emission et attribution gratuite de BSA aux actionnaires (à l'exclusion de Groupe CBV Ingénierie) - dans l'hypothèse de non conversion des obligations convertibles et de l'exercice de l'intégralité des BSA	0,27%
Emission et attribution gratuite de BSA aux actionnaires (à l'exclusion de Groupe CBV Ingénierie) - dans l'hypothèse de conversion de l'intégralité des obligations convertibles et de l'exercice de l'intégralité des BSA	0,21%

L'ensemble de la documentation relative à l'opération, et notamment le traité d'apport partiel d'actif et le rapport des Commissaires aux apports, sont disponibles sur le site internet de Freelance.com, espace Actionnaires (rubrique Assemblées).

Freelance.com a également mis à la disposition du public et enregistré le 14 décembre 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) son Document de référence au titre de l'exercice 2015, sous le numéro R.16-080. Le Document de référence décrit notamment les principaux risques associés à l'émetteur, au chapitre 4 - Facteurs de risques.

Les avis d'émission des obligations convertibles et des bons de souscription d'actions, décrivant l'ensemble des modalités d'émission et de l'admission aux négociations sur le marché d'Alternext Paris des actions nouvelles à provenir de la conversion des obligations convertibles ou de l'exercice des BSA, seront publiés au BALO du lundi 26 décembre 2016 et mis en ligne sur le site internet de Freelance.com, espace Actionnaires (rubrique Assemblées).

A propos de Freelance.com

Freelance.com est un groupe de services spécialisé dans les prestations intellectuelles de haut niveau réalisées par des consultants indépendants. L'activité de Freelance.com se décompose en 5 métiers complémentaires :

- *freelance/corp* : (ou *freelancing*) cette activité propose aux grands comptes les meilleurs consultants indépendants choisis parmi près de 200.000. Ils interviennent dans les domaines de l'informatique (développement et intégration de systèmes d'information, mise en place d'architectures réseaux, intégration de solutions ERP, conception et déploiement de technologies Internet), du consulting, du marketing, de la communication et de la formation ;
- *portage de ressources* (ex *resources management*) : cette activité est une variante de *freelance/corp*, elle consiste à reprendre en gestion les TPE et les consultants indépendants en contrat chez les clients en vue de permettre à ceux-ci de réduire le nombre de leurs fournisseurs et de baisser le coût de leurs achats de prestations intellectuelles ;
- *portage salarial* : à travers la marque *Valor Consultants*, *Freelance.com* offre aux travailleurs indépendants la possibilité d'obtenir un statut de salarié, avec la prise en charge complète de leurs démarches administratives, fiscales, juridiques et sociales ;
- *provigis.com* : *Freelance.com* commercialise dans le domaine de la Data RSE, des services de tiers de confiance en certification de documentation obligatoire de fournisseurs via une plateforme : *provigis.com*.
- *freelance/direct* : Cette offre *Freelance.com* lancée en juillet 2011 met en relation directe, via une place de marché automatisée, les donneurs d'ordres et les consultants dans l'économie anglophone et francophone au plan mondial. Cette offre est plus particulièrement ciblée sur les ETI, PME et TPE.

Freelance.com est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris. Nombre de titres : 30 687 955.

CODE ISIN : FR0004187367 - CODE MNEMO : ALFRE

Retrouvez toute l'information financière sur www.freelance.com.

FREELANCE.COM Cyril TROUILLER Directeur Général Tél. : 01 55 62 12 34 investisseurs@freelance.com	ACTUS FINANCE Mathieu OMNES Relation investisseurs Tél. : 01 53 67 36 92 momnes@actus.fr	ACTUS FINANCE Nicolas BOUCHEZ Relation presse Tél. : 01 53 67 36 74 nbouchez@actus.fr
---	--	---